

Gouvernement du Québec Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région de l'Estrie

Québec, le 1er décembre 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier Leader parlementaire du gouvernement Assemblée nationale Édifice Pamphile-Le May 1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39 Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuilleton le 24 novembre dernier par le député de Berthier, M. André Villeneuve, relativement au Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés (PAFRAPD).

À cet égard, je vous informe que je serai en mesure d'annoncer sous peu les modalités du nouveau Programme de développement sectoriel, qui reprend les objectifs du PAFRAPD.

Le Programme de développement sectoriel a pour objectif d'aider les secteurs agroalimentaires à travailler en synergie afin de concevoir et de réaliser des projets collectifs d'envergure qui s'inscrivent dans les priorités ministérielles. Ce nouveau programme est mis en œuvre en vertu de l'entente Canada-Québec, Cultivons l'avenir 2, et il est doté d'une enveloppe de près de 25 millions de dollars pour la période 2015-2018.

Le Programme propose également un volet dédié aux associations de producteurs qui offre un appui pour la réalisation de projets structurants pour assurer le développement des secteurs agricoles.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

200, chemin Sainte-Foy, 12° étage Québec (Québec) G1R 4X6 Téléphone: 41B 380-2525 Télécopieur: 41B 380-2184